

Acheter dans le neuf !

- ▶ LES AVANTAGES
- ▶ MODE D'EMPLOI




Grand Sud
Développement®
AMÉNAGEURS & PROMOTEURS

Acheter dans le neuf :

QUE DU BONHEUR !

1 DES ESPACES OPTIMISÉS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

- ▶ Pratiques, lumineux, bien agencés, ils s'adaptent à tous les styles de vie.
- ▶ « Sur mesure » :
 - Finitions au choix (carrelage, faïence...)
 - Possibilité de réaliser des « Travaux Modificatifs Acquéreurs » en fonction de l'avancement du chantier et sous réserve de faisabilité technique (soumis à devis).
- ▶ Une qualité de vie optimisée également dans les parties communes : espaces verts, ascenseur, visiophone, portail automatisé...

2 AU TOP DES NORMES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

- ▶ Respectueux de toutes les réglementations en vigueur : normes techniques et environnementales les plus récentes, notamment la Réglementation Thermique 2012 (RT2012).
- ▶ Des performances énergétiques optimales : orientation, isolation, ventilation, énergies renouvelables...

3 RACCORDEMENT À LA FIBRE

- ▶ Résidences raccordées à la fibre, sous réserve d'éligibilité.

4 FRAIS D'ENTRETIEN LIMITÉS

- ▶ Pas de mauvaises surprises, pas de travaux imprévus.
- ▶ Les parties communes ne nécessiteront pas de rénovation avant plusieurs années.

5 LES FRAIS DE NOTAIRE RÉDUITS

- ▶ Deux à trois fois moins élevés que dans l'ancien.
- ▶ Par exemple pour l'achat d'un appartement 2 pièces de 207 000€ : vous payerez environ 6 210 € de frais de notaire dans le neuf contre environ 16 560 € dans l'ancien.

6 TVA À TAUX RÉDUIT SUR CERTAINES OPÉRATIONS

- ▶ Dans certains cas, TVA réduite à 5,5 % au lieu de 20 %.
- ▶ Soumis à conditions : plafond de ressources et usage de résidence principale.

7 PRÊT À TAUX ZÉRO*

- ▶ Permet de financer jusqu'à 40 % du coût du bien à 0 % d'intérêt, sous réserve d'éligibilité.

8 DISPOSITIF PINEL** : INVESTIR EN TOUTE SIMPLICITÉ

- ▶ Une réduction d'impôt jusqu'à - 63 000 €
- ▶ Un engagement de location sur une durée de 6, 9, 12 ans
- ▶ La location possible à un ascendant ou un descendant

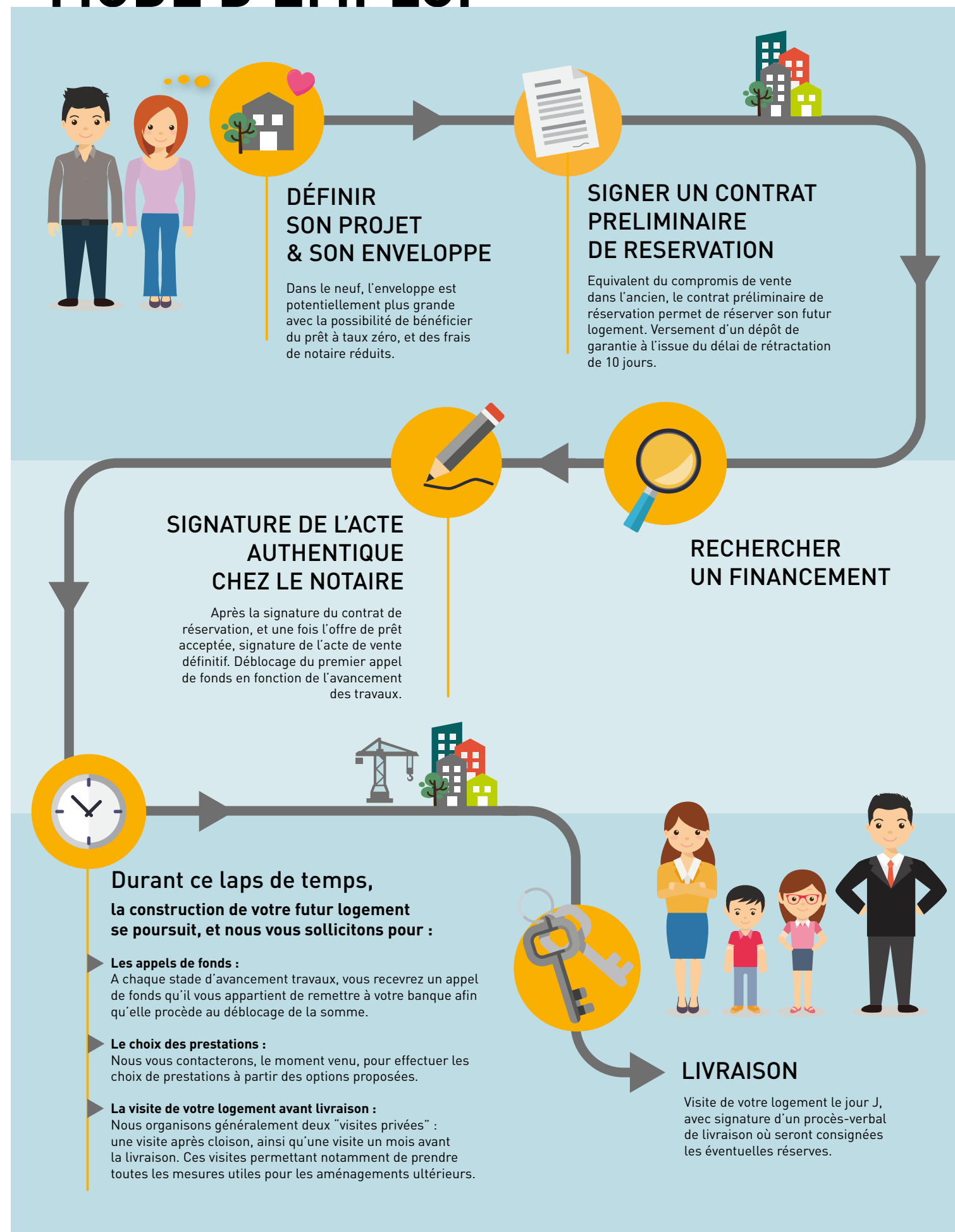
9 UNE PROTECTION JURIDIQUE SOLIDE PENDANT 10 ANS

- ▶ Trois garanties engagent la responsabilité du constructeur :
 - garantie de parfait achèvement,
 - garantie biennale,
 - la garantie décennale.

*Le Prêt à Taux Zéro est un prêt immobilier réglementé réservé aux primo-accédants sous conditions de ressource et d'acquisition à usage de résidence principale.
**Le non respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales.

Acheter dans le neuf :

MODE D'EMPLOI



PROMOTEUR IMMOBILIER, AMÉNAGEUR EN RÉGION PACA

Grand Sud Développement mobilise tout son savoir-faire au service d'une offre de logements diversifiée et adaptée aux besoins et styles de vie de ses clients.

Découvrez des solutions uniques dans tous les domaines de l'habitat : terrains à bâtir, maisons et appartements neufs, en accession classique ou en accession à prix maîtrisé, mais aussi pour de l'investissement locatif.



Palais Liberté - 41, place de la Liberté - CS 30414
83 055 Toulon Cedex
Tél. 04 83 77 03 93

www.grand-sud-developpement.fr